

NON à la privatisation des services publics

**Les pouvoirs publics préparent
le terrain à une libéralisation
de la santé publique**

**1. En voulant autonomiser les hôpitaux publics
par le biais de contrats de prestations.**

Conséquences :

- Diminution du contrôle démocratique sur les hôpitaux publics
- Désengagement de l'Etat alors que ce dernier subventionne fortement les hôpitaux publics
- Possibilité accrue de privatiser ou de faire sous-traiter des activités jusque là effectuées par le service public
- Pression sur les conditions de travail et de salaires.

**2. En envisageant de financer les hôpitaux
publics par le biais uniquement des caisses-mala-
dies (système moniste). Les caisses-maladies
paieraient les prestations effectuées par les
hôpitaux dans leur totalité. Les subventions de
l'Etat jusqu'alors versées aux hôpitaux, seraient
versées aux caisses-maladies.**

Conséquences :

- ouverture des hôpitaux à la concurrence
- rentabilisation des hôpitaux au détriment de la qualité des soins
- pression sur le prix des prestations
- pression sur les conditions de travail et de salaire
- introduction d'une médecine à deux vitesses
- perte totale du contrôle démocratique
- marchandisation de la médecine